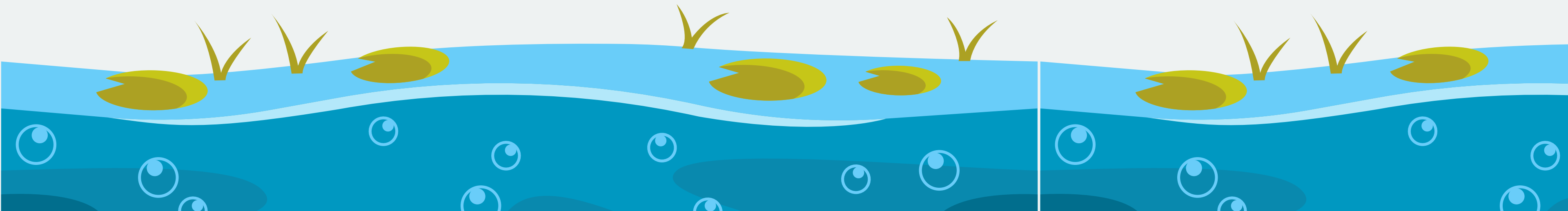




PRÉSENTATION SUR LE LAC BAIE D'OR

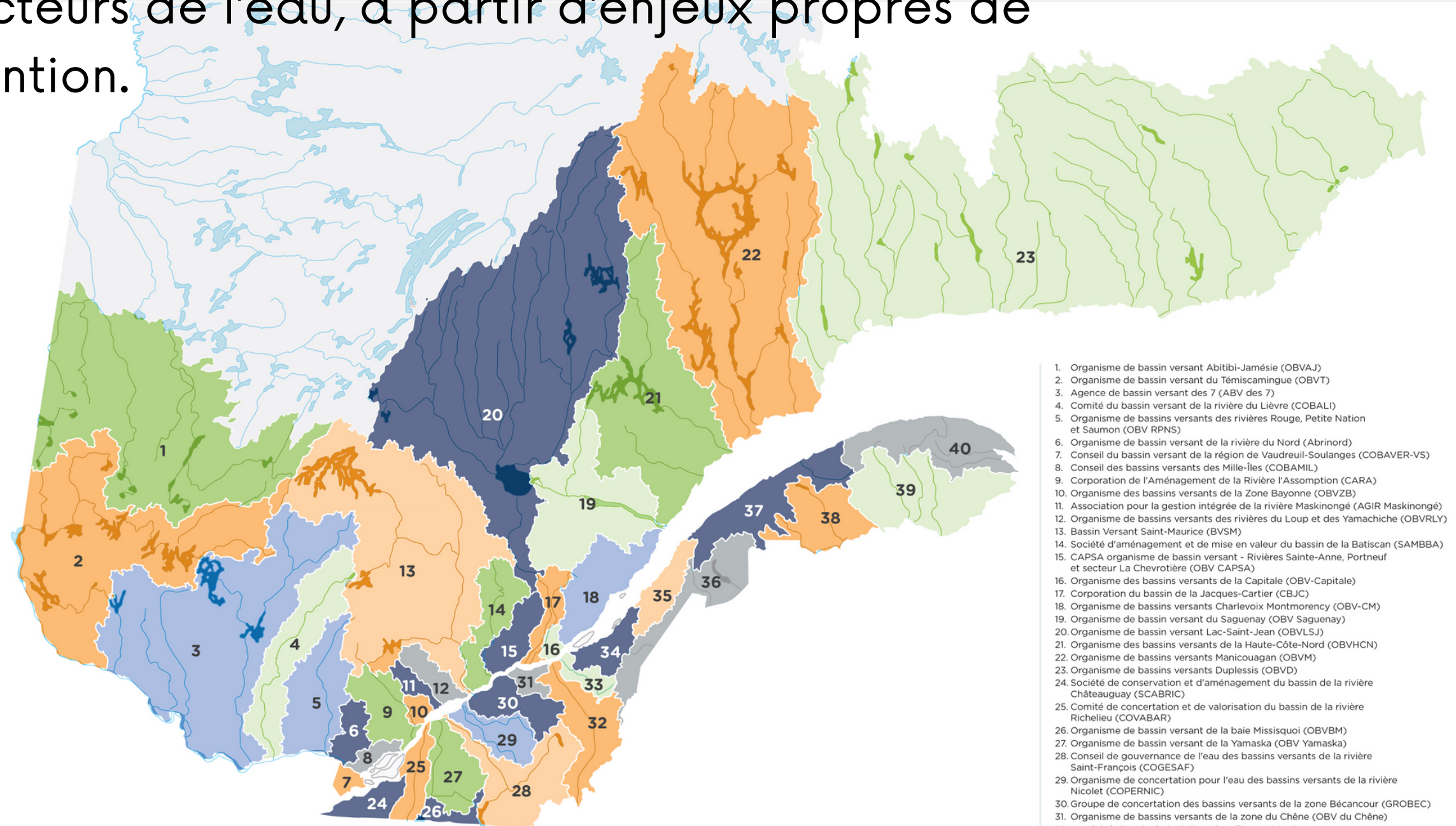
26 AVRIL 2023



LE CBE, C'EST QUOI ?

L'un des 40 organismes de bassin versant du Québec ayant comme mandat principal : d'encadrer, de coordonner et de participer au développement et à la mise en œuvre de plans directeurs de l'eau, à partir d'enjeux propres de chacun de leur territoire d'intervention.

Selon l'article 14 (3) a) de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés (Loi sur l'eau).



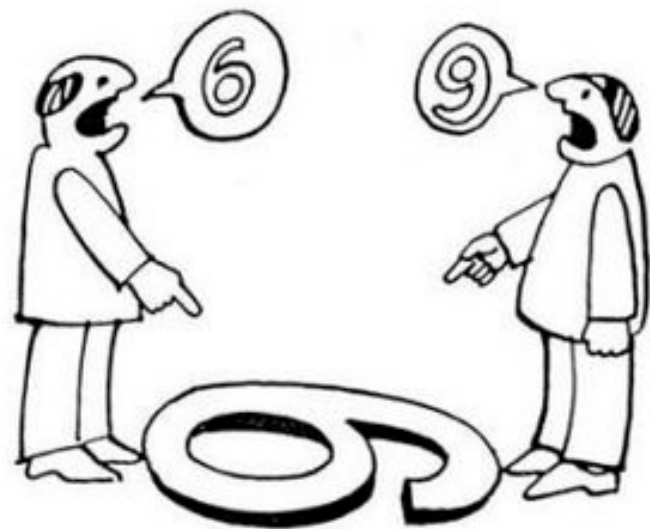
1. Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ)
2. Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)
3. Agence de bassin versant des 7 (ABV des 7)
4. Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)
5. Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS)
6. Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord)
7. Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS)
8. Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)
9. Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (CARA)
10. Organisme des bassins versants de la Zone Bayonne (OBVZB)
11. Association pour la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé)
12. Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY)
13. Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)
14. Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA)
15. CAPSA organisme de bassin versant - Rivières Sainte-Anne, Portneuf et secteur La Chevrotière (OBV CAPSA)
16. Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV-Capitale)
17. Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)
18. Organisme de bassins versants Charlevoix Montmorency (OBV-CM)
19. Organisme de bassin versant du Saguenay (OBV Saguenay)
20. Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (OBVLSJ)
21. Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord (OBVHCN)
22. Organisme de bassins versants Manicouagan (OBVM)
23. Organisme de bassins versants Duplessis (OBVD)
24. Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC)
25. Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR)
26. Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM)
27. Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska)
28. Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)
29. Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC)
30. Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC)
31. Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne)
32. Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)
33. Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)
34. Organisme des Bassins Versants de la Côte-du-Sud (OBV Côte-du-Sud)
35. Organisme de bassins versants Kamouraska, L'Islet, Rivière-du-Loup (OBAKIR)
36. Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBVFSJ)
37. Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL)
38. Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR)
39. Conseil de l'Eau Gaspésie Sud (CEGS)
40. Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie (CENG)



ROBVQ
Regroupement des organismes
de bassins versants du Québec

NOTION DE BASSIN VERSANT

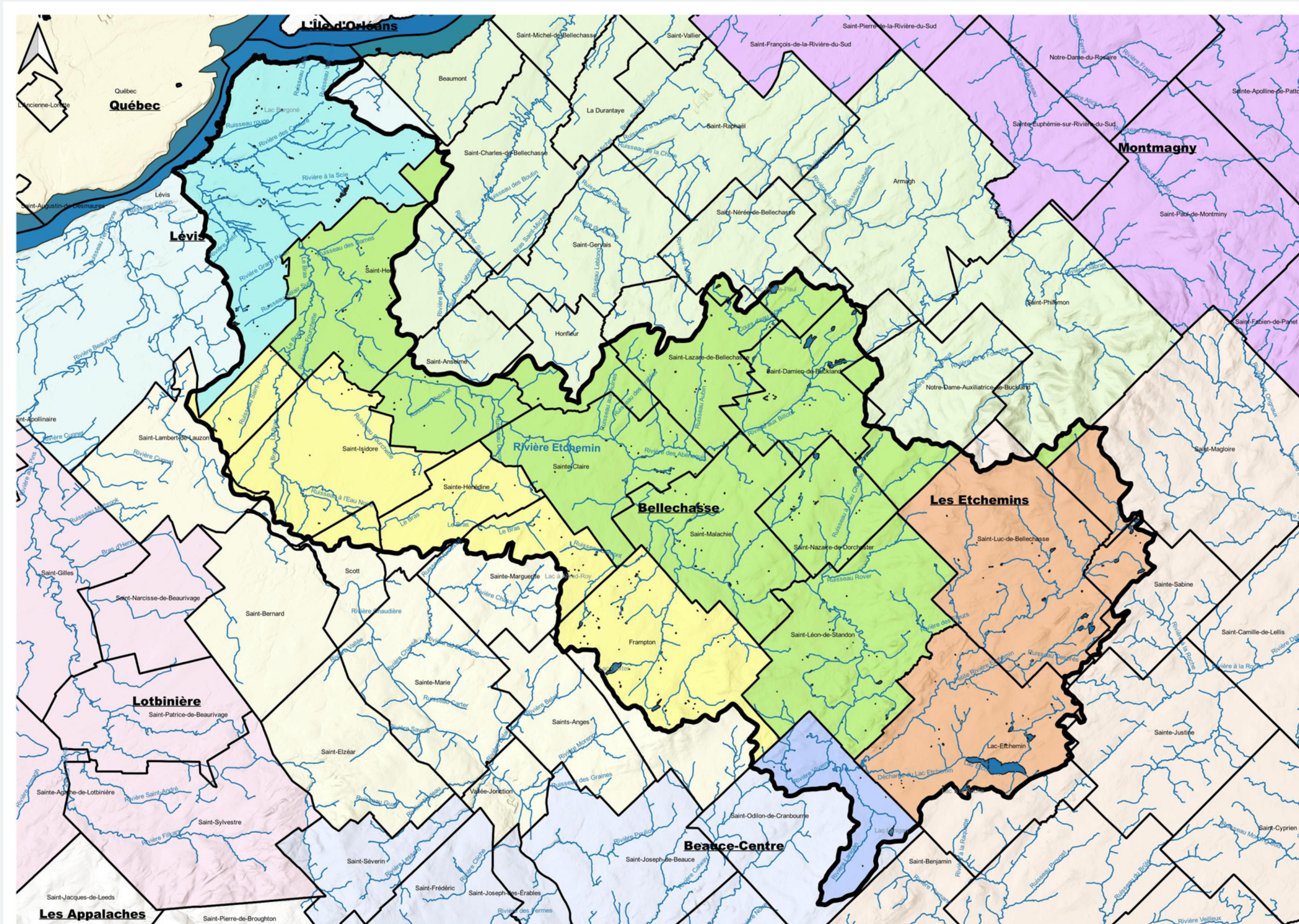
- Un bassin versant est d'abord une notion géographique dont les limites sont naturelles.
- Constitue l'ensemble du territoire drainé par un cours d'eau principal et ses tributaires, lesquels s'écoulent vers un même point de sortie appelé exutoire.
- Les frontières naturelles qu'on appelle lignes de partage des eaux



LA GESTION INTÉGRÉE PAR BASSIN VERSANT

Tient compte de l'ensemble des activités qui ont un impact sur la ressource eau à l'intérieur du territoire naturel du bassin versant.

TERRITOIRE DU CBE ET SA GOUVERNANCE



- 1 500 km²
- 26 municipalités
- 4 MRC
- Ville de Lévis

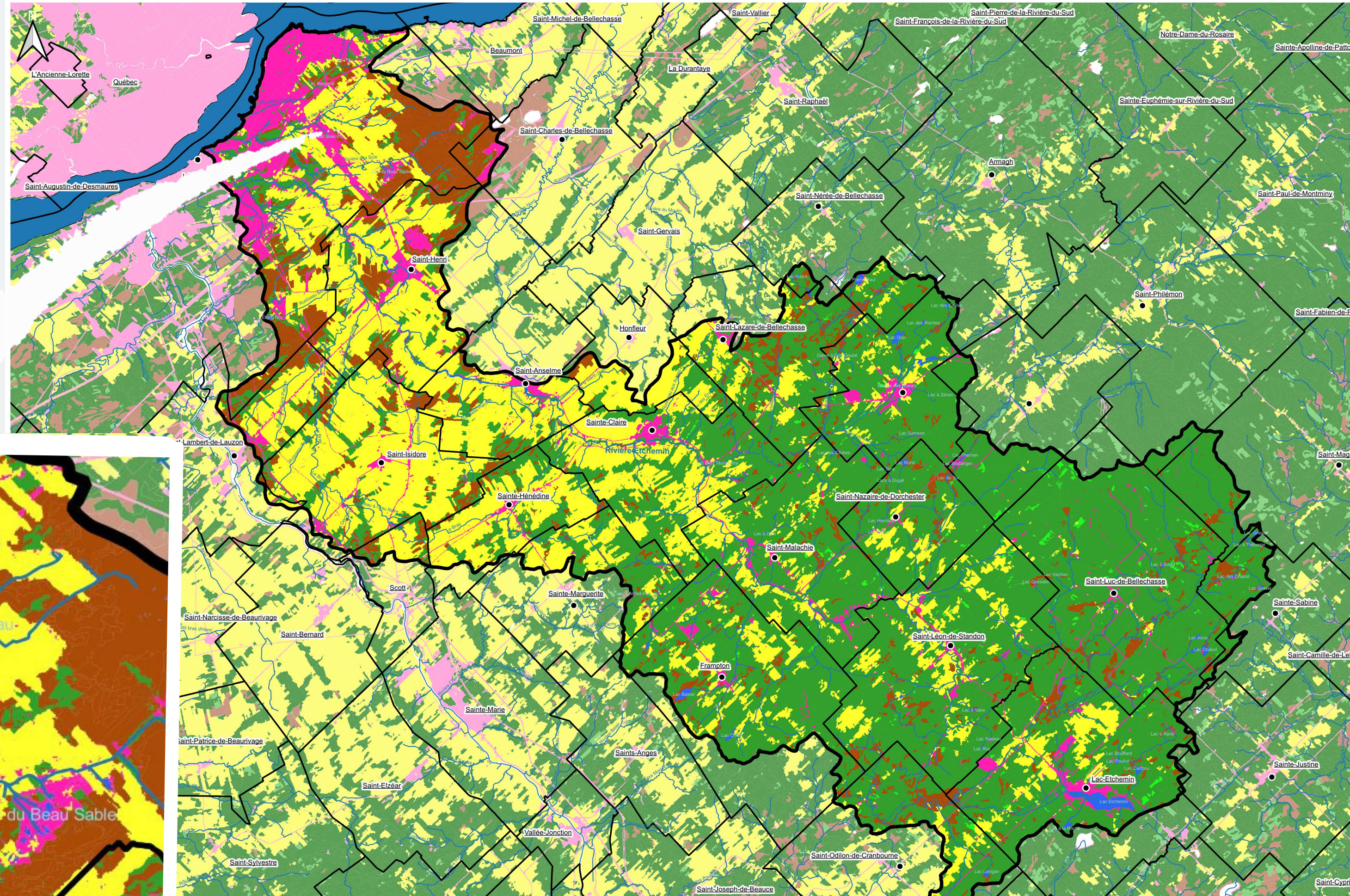
AMONT : Lac Etchemin, Parc régional du Massif du Sud, Les Appalaches

CENTRE : Bellechasse, Beauce-Nord

AVAL : Ville de Lévis, Fleuve St-Laurent

26 membres sur le CA pour une représentativité : Municipal, Industrie, Citoyen + Représentants des Ministères

UTILISATION DU TERRITOIRE



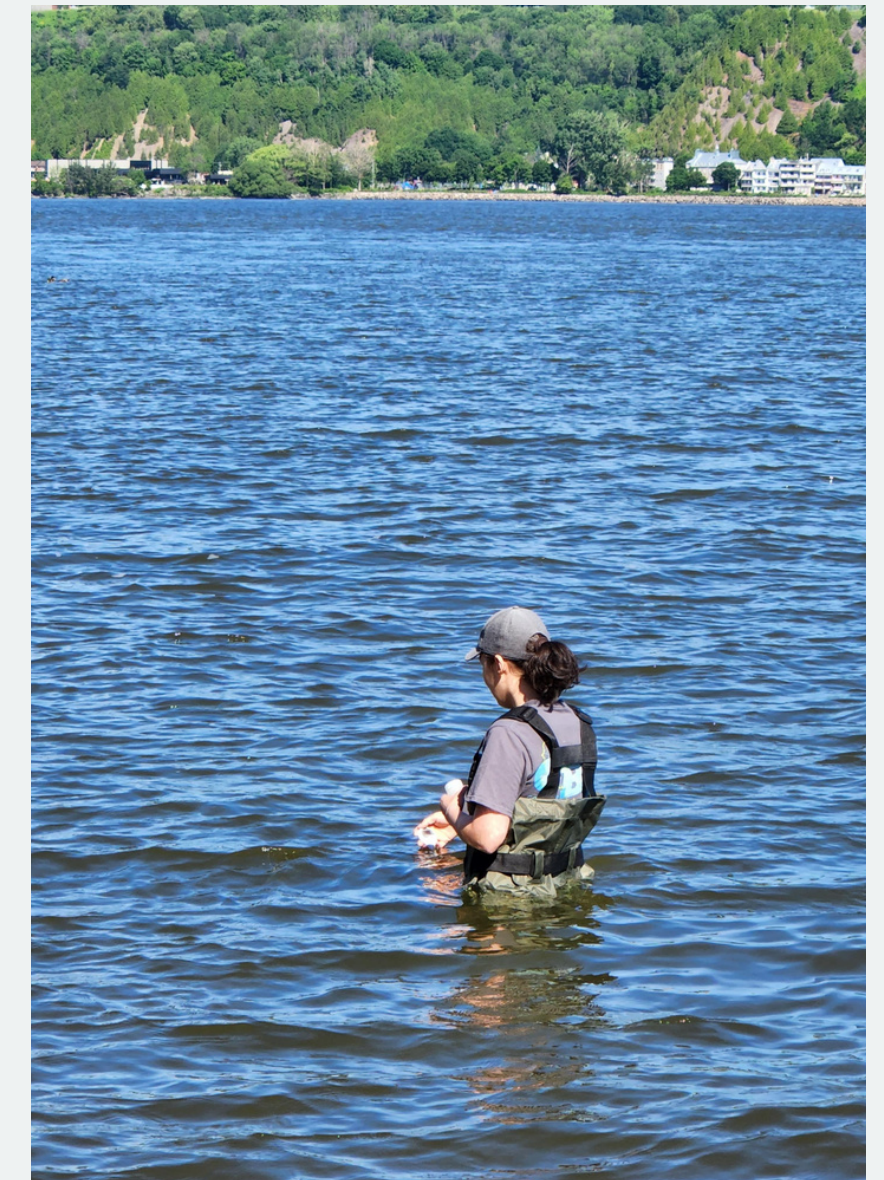
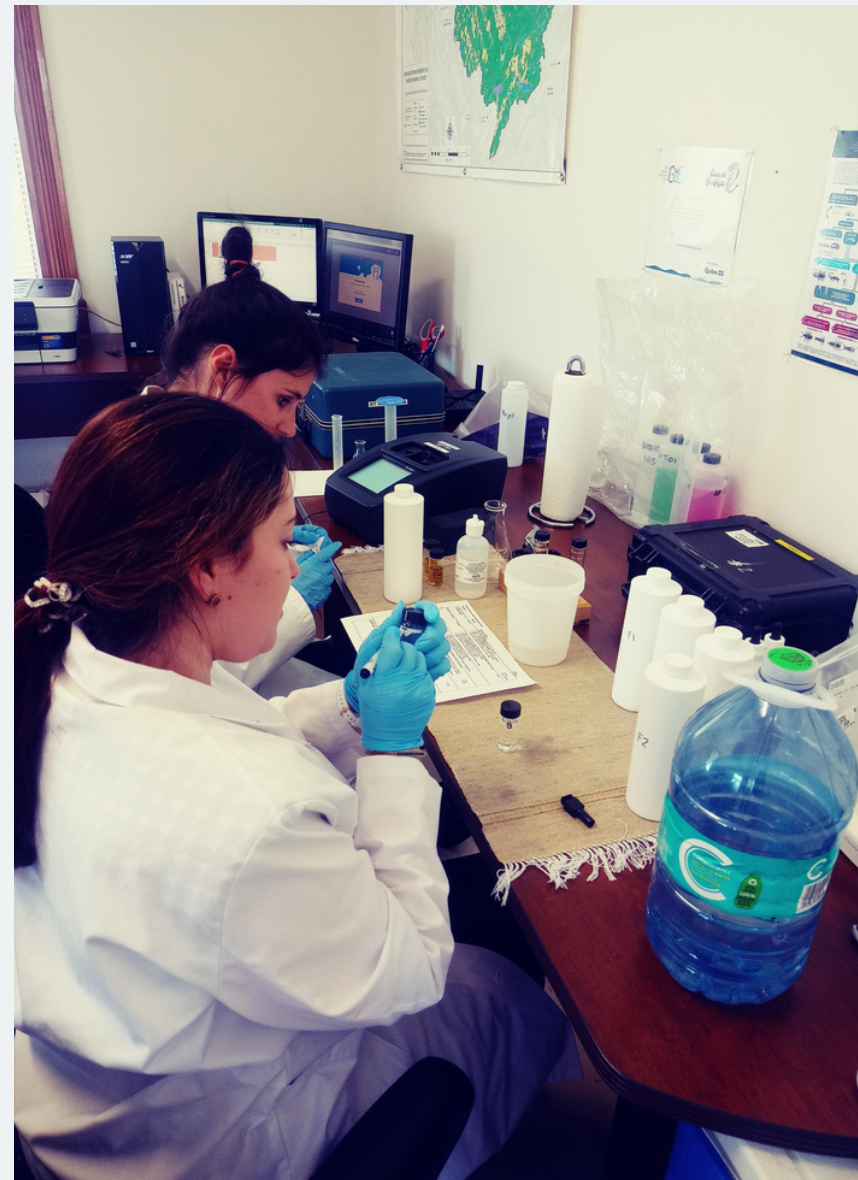
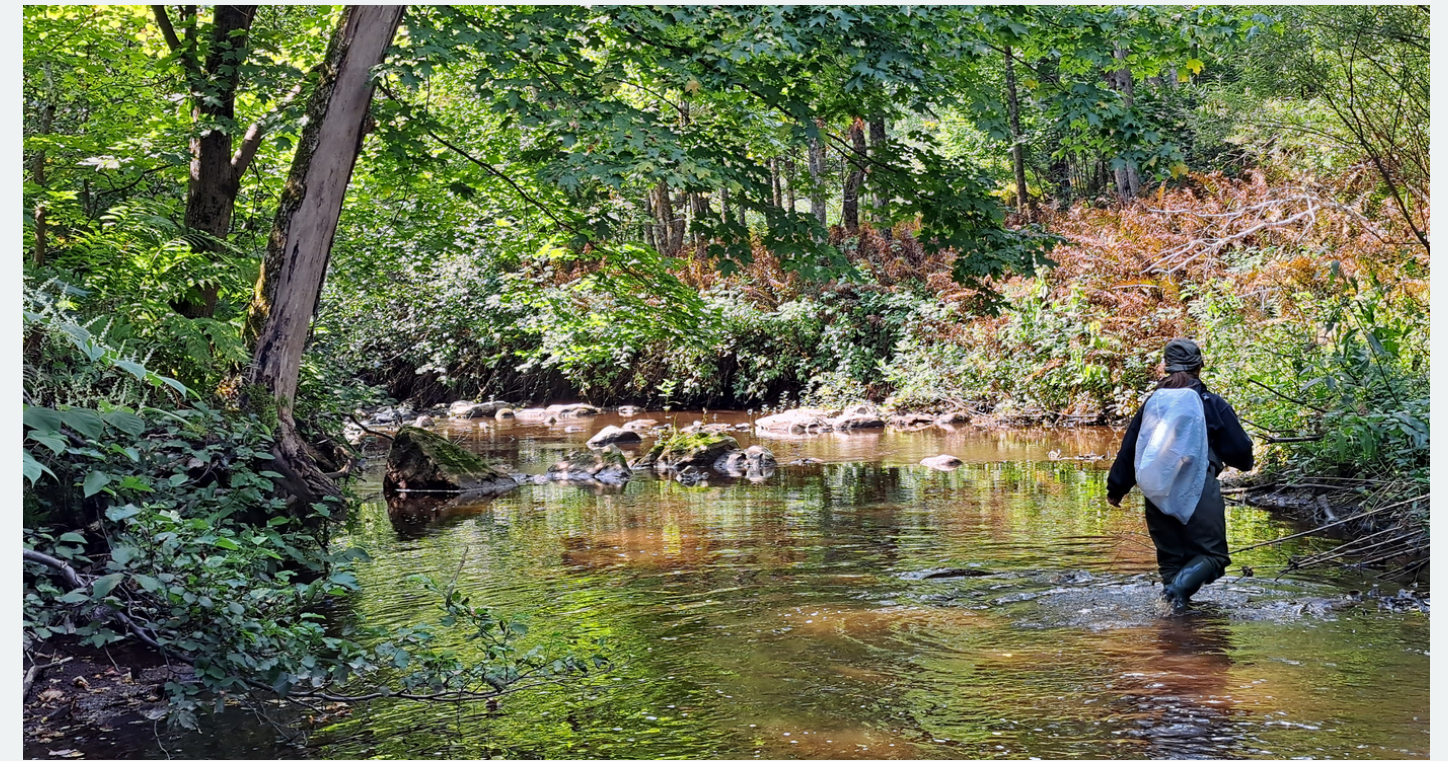
localisation du Lac Baie D'Or



EXPERTISES DU CBE

Caractérisation de milieux humides et hydriques

Suivis de la qualité de l'eau des rivières et des lacs



EXPERTISES DU CBE

Acquisition de connaissances sur les écosystèmes



EXPERTISES DU CBE

Gestion des plantes exotiques envahissantes



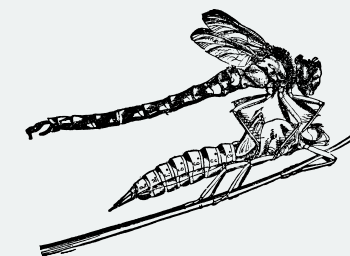
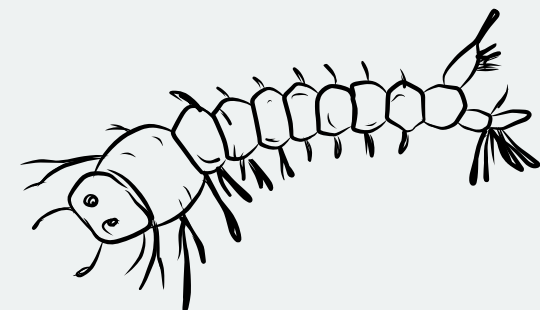
BYE BYE
BERCE DU CAUCASE
Un projet des organismes de bassins versants
de la Chaudière-Appalaches



Renouée du Japon,
Constat de
l'envahissement sur
les cours d'eau À La
Scie et des
Coutures, été 2022

EXPERTISES DU CBE

Activités de sensibilisation

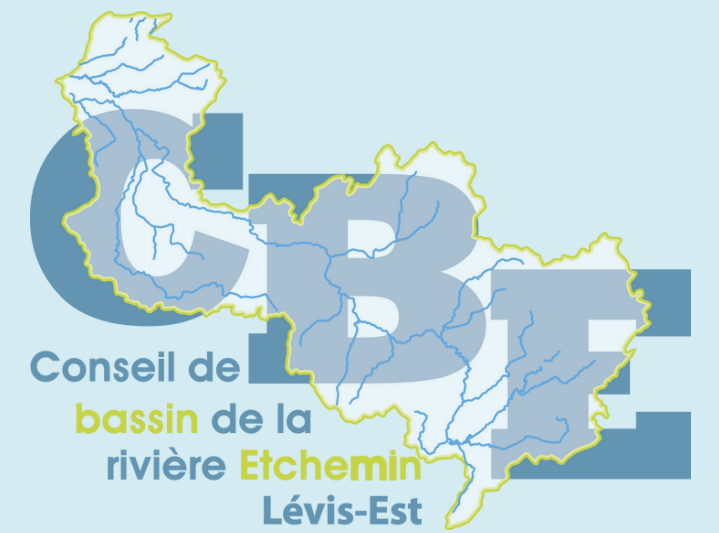


EXPERTISES DU CBE

Aménagement de bandes riveraines et de haies brise-vent



PARTIE 2 - LA BANDE RIVERAINE



La réglementation au Québec



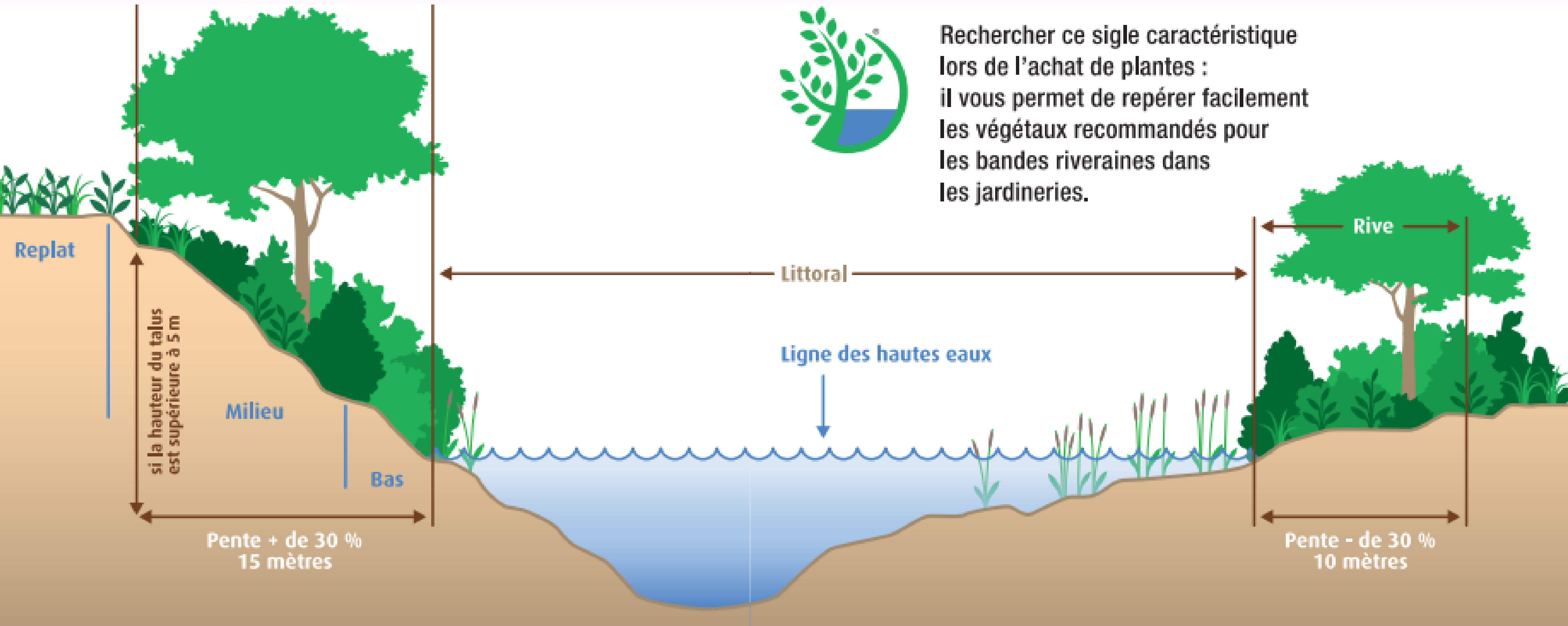
En vigueur depuis 1987, la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) exige une bande de protection le long des cours d'eau afin de prévenir la dégradation et l'érosion des rives et ainsi maintenir et améliorer la qualité de l'eau. Cette bande de végétation peut être laissée à l'état naturel ou aménagée.

1er mars 2022, Régime transitoire remplace la PPRLPI

changements ?

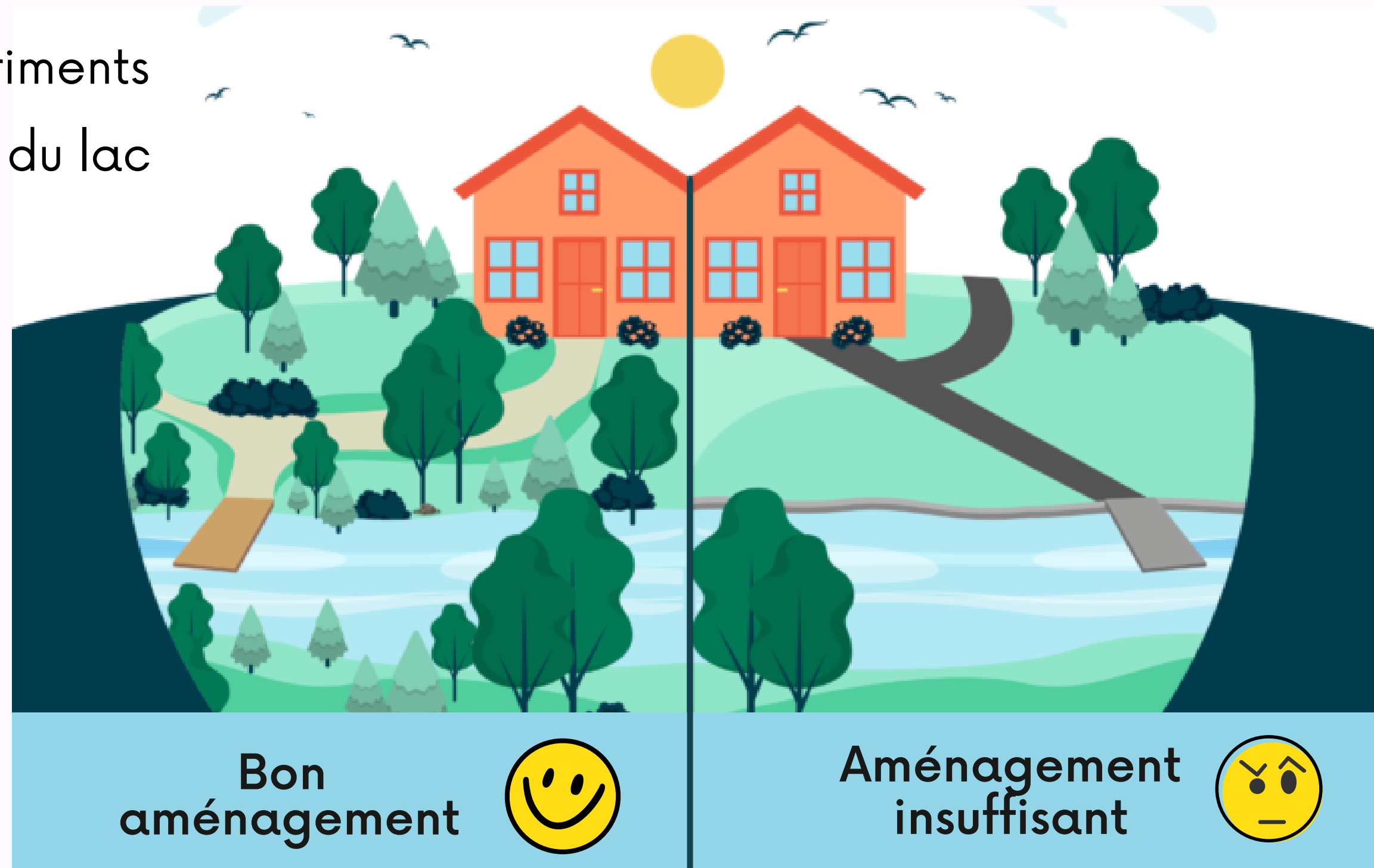
On ne parle plus de la ligne des hautes eaux, mais du littoral. Bref, le 10 à 15 mètres est toujours en vigueur. Ce n'est qu'une question de terminologie.

Délimitation du littoral : la ligne des hautes eaux



Les bienfaits de la *bande riveraine*

- Limite l'érosion des berges
- Filtre l'apport en sédiments et nutriments
- Préviend le vieillissement accéléré du lac
- Crée des habitats pour la faune
- Réduit la température de l'eau
- Favorise le microclimat local
- Brise-vent naturel
- Augmente l'esthétisme



Révégetaliser, mais comment ?

- Cesser de tondre dans les 10 mètres de bande riveraine : laisser faire la nature !
- Végétaliser les surfaces anthropiques (muret, enrochement)
- Planter des végétaux adaptés à la rive : herbacés, arbustes, arbres (demander les conseils du CBE ou vous référez aux outils en ligne)

Québec Vert (Répertoire de végétaux recommandés, guide de plantation, moteur de recherche, etc.)

Bandes riveraines (outil développé avec l'UPA)

Ministère de l'Environnement



Merci de votre écoute !



info@cbetchemin.qc.ca
418 882 0042
www.cbetchemin.qc.ca



Conseil de bassin rivière Etchemin